# Pour Emmanuel Macron, le service public audiovisuel est « la honte de la République »

05/12/2017 à 12h24

**Recevant lundi les députés de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, le chef de l'Etat a prononcé une violente diatribe contre l'audiovisuel public.**



Devant quelque 70 personnes, le chef de l'Etat s'est livré à un procès très sévère des entreprises de ce secteur. Dénonçant la mauvaise gestion, le gaspillage, la médiocrité des programmes et des contenus, les relations malsaines entre l'audiovisuel et ses partenaires extérieurs (animateurs, producteurs, etc). Et il a surtout marqué les esprits en affirmant que l'audiovisuel public est "la honte de la République".

Questionné par un député sur la question des fake news, il a

répondu que les journalistes – ceux de l'audiovisuel comme les autres – n'ont pas fait le travail d'éthique nécessaire sur le sujet. Il a condamné le mode de nomination des présidents de ces entreprises par le CSA. Une fois nommés, les intéressés n'ont de compte à rendre à personne.

Mais, en début d'intervention, il a souligné que la situation de l'audiovisuel ne pouvait se résumer ni à une question de personnes, ni à une question d'économies.

L'Express